

COMMUNE DE GRANDRIS
COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE DU CONSEIL
MUNICIPAL EN DATE DU 5 JUILLET 2010

Le cinq juillet deux mille dix à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis en session ordinaire et publique sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre PUJKIS, Maire, convocation du 28 juin 2010.

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-Pierre PUJKIS, Paul CRETIN, Jean-Pierre GOUDARD, Lionel GUIARD, Laurent DESPLASSE, Yvette MAYNARD, Béatrice CHUET, Colette FORY, Sylvie CHATELARD, Carol BONNOT, Florent PRADINAUD.

Excusés : Madame Sophie DESSAIGNE, Monsieur Jean-Michel GIRIN (pouvoir donné à Mr Paul CRETIN).

Démissionnaires : Madame Ghismonde MARTIN, Monsieur Henri FRETON.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité :

- Mme CHUET Béatrice comme secrétaire de séance.
- Le compte-rendu de la réunion du 2 juin 2010.

TRAVAUX RD N°504

Entreprise EFFAGE : décapage des trottoirs et réalisation de la fosse d'arbres.

Entreprise CITEOS : enfouissement des réseaux secs devrait commencer mais problèmes dus à l'incendie. La cuve à carburant va être dégazée dans la semaine. Enrochement au niveau du rond-point pour faire le trottoir.

Sens de la circulation obligatoire : descente par la route du monument aux morts et montée par la route du lavoir.

TRAVAUX RENOVATION SALLE POLYVALENTE

Visite de la commission de sécurité la semaine dernière.

Travaux à réaliser : changement de la chaudière, baisser les plafonds, remplacement des lumières, donc matériaux à changer.

Déclassement de la salle (X à L), normes moins strictes.

Trappes de désenfumage à remettre.

Cuve à récupération des eaux : déformation en haut (sol affaissé ou cuve déformée en son milieu, un 2ème mur sera peut-être élevé)

ASSAINISSEMENT : RD 504 ET GRANDE RUE

La communauté est appelée à faire les travaux d'assainissement suivants :

- cet été : chantier fait du rond-point jusqu'à l'immeuble Nonfoux, antenne assainissement pour le chalet en séparatif.
- cet automne : chantier de la Grande Rue jusqu'à la Grand'Serve car ECPP, (eaux claires parasites permanents) puis route de l'Hôpital. Nous nous excusons d'avance pour les perturbations occasionnées. Ces 3 chantiers permettront d'améliorer le fonctionnement de la station d'épuration et de faire avancer le projet du PLU.

TABAC PRESSE

Réunion pour fixer le prix :

25/06/10 : 145 000 €

10/07/10 : pour finaliser le montant du bâtiment et signer un accord et en même temps lettre d'engagement de Virginie et Mickaël THOREL avec le groupe Casino pour la reprise du commerce.

AFFAIRE LELOUARD

- Rencontre avec l'assistante juridique (Mme LOPEZ) : vu la décision du tribunal et les travaux qui ont été faits, la responsabilité de la commune est dérogée.

Par rapport au bâtiment, on ne peut plus rien faire actuellement.

Il va y avoir un arrêté municipal de garantie sur le bien et à l'acquisition. Procédure de recouvrement communal, c'est-à-dire les travaux, les frais de notaire, les dommages et intérêts versés, l'astreinte pour non-exécution des travaux ont coûté environ 14 000€ mais seront remboursés en principe.

- Un courrier sera adressé au voisinage pour leur signaler qu'ils peuvent aussi engager une procédure.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES

Commission du budget :

- courrier aux associations pour les subventions données (demande de RIB).
- courrier pour la mairie de Lamure sur Azergues concernant la caserne des pompiers : 29 000€ mais 9 000€ seront donnés à l'automne, coût total des travaux d'environ 1.5 million d'euros.
- échange des terrains avec l'hôpital pour nouvel aménagement.

Commission travaux :

Grilles, portes de l'église et croix repeintes. 19 exhumations réalisées au cimetière pour un coût de 8 310€. Rénovation du mur au rond-point route de Thizy en pierres.

Commission Bien Vivre Ensemble :

CR conseil d'école, nouvelle répartition à la rentrée.

Toujours Hélène en ATSEM, un maître E et un psychologue seront encore présents. Départ de Delphine CHAPITEAU.

| | | |
|----------------|----------------------|------------------|
| Valérie | 10+10+6 TPS | 26 |
| Auréli | 20 GS +7 CE2 | 27 |
| Olivier | 10 CP +12 CE1 | 22 |
| Muriel | 12 CM1 +9 CM2 | 21 |
| Total | | 96 élèves |

Garderie périscolaire : inscription à refaire pour la rentrée, pendant l'été, à la mairie et la 1^{ère} semaine de la rentrée à l'école.

Commission environnement :

Fleurissement : le conseil de l'arrondissement passera jeudi dans le village ; dégradation de 2 massifs à l'aire de jeux.

Commission communication :

le BIM sortira cette semaine, le site internet est à jour pour toutes les manifestations.

INFORMATIONS DIVERSES

Mme DELONGEAUX (Genin), pour son mur de soutènement, a pris note de la visite effectuée sur place.

Mme SAUNIER informe la mairie que le fond et les murs de son commerce sont à vendre.

QUESTIONS DIVERSES

Possibilité d'hébergement Mill'Act car fermeture de la salle d'Allières. Proposition de l'Odyssée du 01/08/10 au 31/12/10.

Problèmes des pigeons : il faut demander à la société de chasse de traiter le problème en accord avec la mairie.

Chiens à la Grand'Serve : il y a eu des plaintes déposées.

Réunion de la mission locale : problème pour les jeunes pour trouver du travail du fait de l'éloignement, possibilité d'aide au permis de 1 000€. Quatre jeunes du canton dont trois de GRANDRIS vont en bénéficier.

Syder : changement d'heure des pendules effectué. Eclairage public : le conseil municipal rappelle que les lampes s'éteignent entre 23h et 5h. Les lampes de la résidence du Goutel sont privées. (les explications suivront dans le BIM).

Défibrillateur : 40 personnes ont suivi le stage.

PER : Pôle Excellence Rurale

Service à la personne et transport :

- 1^{er} projet du PER est accordé pour la maison de santé de Lamure (l'enveloppe définitive sera fixée en octobre 2010) : coût total 1.5 million d'euros avec 1/3 financé par l'état, 1/3 par le département et 1/3 en fonds propres. Il comprend aussi des transports alternatifs dans les gares avec Amplepuis, et des propositions de véhicules électriques.
- 2^{ème} PER, circuit court qui concerne l'agriculture, du producteur au consommateur directement. 2 points de vente semblables à celui de Légnay seront mis en place dont un à Ecomarché. Un contrat de marché a déjà été passé avec l'hôpital de Grandris et le Lycée de Thizy.

Incendie : un arrêté de péril imminent a été demandé.